



**Appel à manifestation d'intérêt pour un cours vacant :**

**Suivi Ecologique Aquatique (SEA400 pour 2 crédits)**

« Tronc commun ou Année 1 du Master »

(1 crédit = 25 h de cours dont environ 10 heures de présentiel)

**1. Contexte et justification**

L'ERAIFT a été créée le 10 avril 1999 autour du programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis quelques années, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie II de l'UNESCO<sup>1</sup> et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux.

Ses divers organes de gestion (Conférence des Etats membres, Conseil d'Administration, Conseil Académique et à la Recherche (CAR), Direction) confèrent à l'Ecole une gouvernance internationale assurant une durabilité et viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers.

Le cours susmentionné a été déclaré vacant par le Conseil Académique et à la Recherche (CAR). C'est ainsi que l'ERAIFT en collaboration avec ses partenaires, lance cet appel international à manifestation d'intérêt pour identifier le nouveau titulaire de cette chaire. Ce cours est dispensé en **première année du master** sous forme d'un tronc commun qui se déroule à l'ERAIFT.

Il sied de signaler que ce programme de formation est géré au niveau sous régional grâce à un Accord de collaboration avec les 6 institutions suivantes et qui facilite la mobilité des étudiants et des enseignants surtout à la deuxième année : une sorte d'ERASMUS dans le bassin du Congo. Il s'agit notamment : *Université de Dschang, Université de Yaoundé I, Ecole de Faune de Garoua (EFG, Cameroun), Ecole des Eaux et Forêts à Libreville (ENEF/Gabon), Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM/Gabon), et Université de Kisangani* (cfr Protocole d'Accord signé le 12/06/2015 à Kinshasa), et d'autres accords spécifiques pour la mobilité régionale signés en 2020 avec l'EFG et l'USTM, et dernièrement avec « *Southern African Wildlife College ou SAWC* » en Afrique du Sud pour le stage professionnel des étudiants afin de réaliser leurs travaux de fin d'études ou mémoires.

<sup>1</sup> Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



## II. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### 2.1 Masters régionaux diplômants

L'ERAIFT organise un programme de 4 masters régionaux diplômants sur 4 métiers différents dans le secteur de forêt-environnement :

- Master professionnel en **gestion des aires protégées** ou GAP
- Master professionnel en **technique d'aménagement forestier** ou TAF
- Master professionnel MAB en **gestion des réserves de biosphère** ou GRB
- Master recherche en **aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux** ou AGIFT.

Ces divers masters régionaux sont accrédités par le **Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES)** d'où une assurance-qualité de ces offres de formation.

### 2.2 Architecture des enseignements

L'enseignement est arrimé au système LMD, avec une semestrialisation des cours et la mobilité des étudiants pour leur professionnalisation. Il est prévu 30 crédits par semestre (soit 120 crédits dans l'ensemble du master), avec le taux d'un crédit qui correspond à 30 heures des cours dont environ 10 heures à 12 heures de présentiel. Dans l'ensemble, les enseignements sont structurés comme suit :

- Un **tronc commun** les deux premiers semestres (1 et 2) à l'ERAIFT pour l'apprentissage de *l'approche systémique*, qui est interdisciplinaire, intersectorielle, bref, globale et intégrée. Les enseignements de ce tronc commun s'organisent exclusivement à l'ERAIFT sous forme des **compétences générales (Cg)**.
- Le **semestre 3** ou la **spécialisation** vise à développer les **compétences spécifiques (Cs)** liés aux futurs métiers dans le domaine de forêt/bois. Il se réalise grâce à la mobilité sous régionale prévue dans le programme, dans les institutions régionales partenaires qui présentent les meilleures offres de formation et de bonnes structures d'ancrage pour les travaux pratiques. Le Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (CAR) détermine au moment opportun ces institutions pour la mobilité des étudiants.
- Enfin, le **semestre 4** est destiné à la réalisation des **Travaux de Fin d'Etudes (TFE) ou Stage académique ou Mémoire**. Il se déroule souvent dans le pays d'origine de l'étudiant, mais les soutenances publiques se déroulent à l'ERAIFT devant un jury international et interdisciplinaire.

## III. PROFIL DU POSTULANT

Le profil exigé pour candidater à cette offre se résume comme suit :

1. Etre détenteur d'un *diplôme de doctorat* en Sciences biologiques, agronomiques, environnementales ou disciplines apparentées avec une certaine spécialisation en *ressources en eau ou en zones humides* (photocopies authentifiées) ;
2. Jouir du statut d'enseignant-chercheur des Universités ou grades équivalents (Acte de nomination et charges horaires des cours dispensés) ;
3. Compter des *publications scientifiques internationales* récentes dans le domaine du cours susmentionné (annexer les copies de ces publications) ;
4. Participer à des *congrès internationaux ou conférences scientifiques* se rapportant au domaine du cours (preuves de participation : invitation, communication, etc.) ;



5. Maîtriser *l'approche systémique* qui est le fil conducteur des enseignements et de la recherche à l'ERAIFT et d'autres telles que par *approche par compétence ou métier* (à montrer dans la fiche d'engagement pédagogique en annexe) ;
6. Etre *bilingue* avec la capacité d'enseigner en français et en anglais (preuve de bilinguisme) ;
7. Etre *disponible et engagé* pendant la durée de la formation et disponible à diriger les travaux de fin d'étude ou mémoires.

#### IV. COMMENT CANDIDATER ?

##### 4.1 Eléments du dossier de candidatures

Le postulant devra fournir les éléments suivants en respectant les consignes entre parenthèses

1. Une *lettre de motivation* manuscrite et signée, en version française et anglaise (1 page maximum de chaque), montrant à l'aide d'un argumentaire ses compétences et expérience professionnelle pour assurer ce cours ;
2. Un *curriculum vitae actualisé*, reprenant clairement son expertise scientifique et expérience professionnelle dans le domaine des ressources en eau et zones humides, présenter une charge horaire signée des enseignements similaires dispensés dans d'autres institutions universitaires (charges horaires : maximum 5 pages) ;
3. Copie certifiée (Faculté ou Département ou Section) de *diplôme de doctorat* en sciences biologiques, environnementales ou domaines apparentés ;
4. Copie signée de *charges horaires* des cours sur les ressources en eau dans d'autres institutions universitaires ;
5. Une *fiche d'engagement pédagogique* du cours dûment renseignée et signée, reprenant : le contenu minimum du cours, ses objectifs, l'approche méthodologique, la structuration du cours, (CM, TD, TP, TPE) ; lectures recommandées (liens ou références bibliographiques), modalités d'évaluation (maximum 3 pages) ;
6. Les diverses *attestations administratives* récentes (attestation de naissance, de bonne vie et mœurs, d'aptitude physique, de nationalité, etc.) ;
7. *Recommandations de 2 personnalités scientifiques*, d'obéissance internationale, donnant un avis éclairé sur le postulant.

##### 4.2 Comment candidater

- Le dossier de candidature sera constitué d'*un seul fichier PDF compressé ne dépassant pas 10 mégaoctets (Mo)* et transmis *uniquelement par courriel* à l'adresse : [recrutement@eraift-rdc.org](mailto:recrutement@eraift-rdc.org) avec copie à l'IT Manager de l'ERAIFT, M. Hervé MISHIDI : [h.mishidi@eraift-rdc.org](mailto:h.mishidi@eraift-rdc.org)
- Précisez dans la *lettre de motivation*, l'intitulé du cours pour lequel on est candidat, démontrer l'excellence de son parcours académique et professionnel ainsi que sa motivation pour occuper le poste vacant ;
- Les dossiers de candidature sont attendus à l'ERAIFT au plus tard le *31 mai 2023 à 16 heures* (heure de Kinshasa) ;
- La demande de candidatures est à adresser à :

**M. le Directeur de l'ERAIFT**

UNIVERSITE DE KINSHASA, B.P. 15.373, Kinshasa

Tél. : 00243814261188 / 00243817061647.

République Démocratique du Congo



## V. PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATURES

- Les dossiers reçus seront examinés par le *Conseil Académique et à la Recherche (CAR)*.
- Les dossiers transmis au-delà de l'échéance ne seront pas pris en considération (non examinés) ; il en est de même des dossiers incomplets ou ne respectant pas les normes requises.
- L'ERAIFT pratique la discrimination positive à l'endroit de la femme ; si bien qu'à compétences égales, la candidature féminine est vivement encouragée ;
- Seul (e) le ou la candidat (e) retenu (e) sera informé (e) et notifié (e).

Fait à Kinshasa, le 05/05/2023

Le Directeur de l'ERAIFT

**Baudouin MICHEL**

---

## ANNEXE

### **Modèle d'une fiche d'engagement pédagogique du cours (à compléter : 3 pages max)**

- Intitulé du cours et Code :
- Enseignant (Institution et contacts) :
- Année académique 2022 – 2023 :

Contenus du cours	Modules (à développer)
1. Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) du cours	
2. Prérequis et corequis / Modules de cours optionnels recommandés	
3. Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement	
4. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)	
5. Lectures recommandées ou obligatoires et notes de cours	
6. Modalités d'évaluation des étudiants et critères	
7. Contacts	
8. Remarques organisationnelles et moyens d'enseignement	
9. Notes en ligne	
10. Stage (s)	

Fait à .....le ...../...../2023

(Nom, postnom et prénom + signature)